



JOURNÉE INTERNATIONALE DES LOCATAIRES 2018

Cette année, la Journée internationale des locataires, célébrée le premier lundi d'octobre de chaque année, coïncide avec la « Journée internationale des personnes âgées » des Nations Unies. Pour 2018, l'Union internationale des locataires (IUT) a donc choisi comme thème de cette journée : « Un logement sain, sûr et décent pour les personnes âgées ». On estime actuellement à 962 millions le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus dans le monde, soit 13 % de la population mondiale. Cette population augmente d'environ 3 % par an. Actuellement, l'Europe a le pourcentage le plus élevé de personnes âgées de 60 ans ou plus (25 %) mais cette augmentation du nombre de seniors va se produire également dans d'autres parties du monde. Ainsi, en 2050, toutes les régions du monde, à l'exception de l'Afrique, compteront dans leur population près d'un quart ou plus de personnes âgées d'au moins 60 ans. Ce nombre devrait être de 1,4 milliard en 2030, de 2,1 milliards en 2050 et pourrait atteindre 3,1 milliards en 2100.

Cette perspective d'évolution a suscité beaucoup d'attention car elle est susceptible de créer de nombreux défis pour l'avenir.

L'IUT aide ses membres à choisir, au niveau national ou régional, les sous-thèmes qu'ils souhaitent promouvoir. Ceux-ci peuvent inclure :

- Une offre de logements adaptés, sûrs et décents pour les personnes âgées à un prix abordable.
- Le droit à une aide sociale et une aide au logement pour assurer une existence décente aux personnes âgées qui ne disposent pas de ressources suffisantes.
- Une position neutre sur le contrat de bail exprimée dans le cadre des politiques publiques pourrait permettre de mettre à disposition plus de logements locatifs adaptés aux personnes âgées.
- L'adaptation du logement aux personnes âgées : de nombreuses personnes âgées sont susceptibles de devoir quitter leur logement en raison de problèmes de santé et/ ou de mobilité. Les politiques doivent soutenir l'adaptation du domicile pour la sécurité et le confort des occupants sans augmenter les loyers de façon excessive.
- L'environnement doit être conçu comme un cadre de vie inclusif fournissant des services accessibles aux personnes âgées. Les lieux de réunion publics, les magasins et les soins aux personnes âgées doivent être accessibles localement.

- La compréhension des nouveaux enjeux de société et la réflexion autour de solutions permettant de répondre à la demande du nombre croissant de ménages isolés. Les gens peuvent apprécier le respect de leur vie privée mais pas nécessairement la solitude, le logement devrait donc également convenir aux nombreuses personnes vivant seules.
- La prévention des accidents pouvant survenir dans la vie quotidienne des personnes âgées, notamment les chutes.
- Le taux d'effort financier lié au logement augmente à partir de la retraite. Alors que de nombreux retraités ont des revenus très faibles et/ ou réduits, le coût du logement, lui, augmente. Les politiques publiques en matière de logement doivent donc prendre en compte les structures de soutien des locataires, y compris les personnes âgées vivant dans la pauvreté ou sans domicile.
- Les installations appropriées en identifiant les besoins de la population vieillissante, les adaptations techniques pouvant être réalisées et les nouvelles technologies pouvant être utilisées. Les locataires sont particulièrement vulnérables puisqu'ils n'ont pas tous les ressources nécessaires pour financer l'adaptation de leur logement.
- S'assurer que le logement est décent, sans dangers et qu'il est convenablement chauffé ou aéré et entretenu.
- Prévenir la vulnérabilité sous toutes ses formes, notamment la précarité énergétique et la protection contre la criminalité et les abus.
- L'inclusion des personnes âgées dans les processus de prise de décision en créant des structures participatives au niveau national et local. La programmation de nouvelles constructions et de travaux d'adaptation des logements existants doit être associée à la consultation des parties prenantes.

À propos de l'IUT : fondée en 1926, l'Union internationale des locataires (IUT) est une organisation non gouvernementale à but non lucratif dont l'ambition est de protéger les intérêts des locataires et de promouvoir des logements locatifs abordables et décents dans le monde entier. L'IUT est composée de 69 associations de locataires nationales et locales dans 46 pays et ses bureaux sont situés à Stockholm et à Bruxelles.

L'IUT considère le logement comme un droit fondamental, devant être pris en compte au niveau local, national et international. Un logement convenable est également l'une des garanties de la paix et de la sécurité.

Stockholm

10 septembre 2018 FIN